

médiatement après la loi sur le régime des plombs.

M. de Nohy demande que les projets de loi intéressant la défense nationale ne perdent pas leur rang.

La Chambre décide qu'à un prochain séance elle procédera à l'examen d'un projet de loi relatif à la marine. Elle inscrite ensuite la loi sur les laboratoires de médecine, la loi sur les plombs, la loi sur les heures de travail et la loi sur les bureaux de placement.

M. Sémard insiste pour que les diverses propositions sur la révision de la Constitution ne soient pas ajournées davantage.

La Chambre donne la priorité aux propositions de loi sur la révision de la Constitution. Elle inscrit ensuite la loi sur les assurances agricoles.

M. Rabier insiste pour qu'on maintienne à ce rang de l'ordre du jour la loi sur les inhumations. (Adopté.)

La Chambre met à l'ordre du jour la loi sur la médecine vétérinaire.

Samedi à deux heures séance publique. La séance est levée à 4 heures 10.

AU SÉNAT

Séance du 28 mai 1896
Présidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après une réclamation de M. Pasquodari.

L'ordre du jour appelle le tirage au sort de bureaux.

Il est procédé à cette opération.

M. le président règle l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Rabier demande que la nomination de la commission des finances ait lieu jeudi. (Approuvé.)

Lundi à 8 heures, réunion dans les bureaux, à trois heures séance publique.

La séance est levée à deux heures vingt-cinq.

Congrès international DES OUVRIERS MINEURS

(De notre envoyé spécial)
Aix-la-Chapelle (Prusse Rhénane)

La séance du matin de la troisième journée est ouverte et est présidée et dirigée sous la présidence du citoyen Calvigano, avec comme vice-présidents : Abraham, anglais et Weidmann, allemand.

Commission de conciliation et salaires. — On reprend la discussion sur cette question.

Le délégué Zaccary, allemand, déclare que ses amis et lui ne sont pas en principe des adversaires de la conciliation, mais pour démontrer la difficulté de l'application, il a réuni toutes les tentatives faites par les ouvriers dans certains comités.

Il fait ressortir la mauvaise foi des employeurs et leur brutalité envers leurs ouvriers. Il combat la proposition de conciliation, mais il propose une proposition pour l'établissement d'un salaire moyen dans chaque entreprise minière en rapport avec les conditions de la vie.

Le délégué américain Stark combat la conciliation ; ce serait, dit-il, la suppression du droit de grève, ce serait l'établissement des conditions de travail, ce serait l'ouïsage dupe de la mauvaise foi patronale. Il veut le combat, le combat, le combat.

Le citoyen Lamendin se veut pas combattre les moyens de conciliation, mais il déclare qu'un délégué anglais, le citoyen Cowe, a fait hier, le discours, résumant ses vues sur les moyens conciliateurs.

Le citoyen Cowe voulait bien la conciliation à condition que la base des prix serait établie selon la richesse géologique mais qu'avant la grande préoccupation nationale, qui était de réaliser de gros bénéfices, il fallait un salaire à tous les ouvriers leur permettant de vivre confortablement.

Il a exposé ses craintes sur le rôle que joueraient les comités conciliateurs qui seraient souvent victimes de la tenacité des patrons. Il a cité des faits.

Je veux à mon tour, dit Lamendin, citer des exemples. Dans les grèves des mineurs du Pas-de-Calais, nous avons essayé la conciliation. En 1891, les patrons sont venus à la Préfecture d'Arras, et nous avons débattu, sous la présidence du préfet, les moyens pour arriver à une entente, lorsque par des transactions réciproques, nous avions presque atteint le but. Seule, notre proposition qu'aucun ouvrier ne sera licencié, pour faits de grève ou connexes, empêchant les patrons d'aller à la fin.

Il a fallu une réunion nouvelle, et dans celle-ci, entre les patrons consentant et signant avec nous, le procès-verbal de la conciliation.

Le lendemain à l'unanimité, les 40 000

mineurs du Pas-de-Calais, respectueux de la sentence que nous avions signée en leur nom, reprirent le travail.

Mais voilà qu'apparait la mauvaise foi des patrons.

Un ingénieur des mines de Béthune, descendant des mines, et au risque de nous faire écharper par les mineurs, déclara que les délégués des ouvriers étaient allés voir les patrons et que les salaires s'étaient baissés.

Immédiatement, les ouvriers de cette Compagnie, estimèrent une nouvelle grève, mais ne dura que quelques jours, le travail reprit, mais les délégués des syndicats des mineurs furent congédiés.

Ceux-ci se réclamèrent ils dirent que la sentence s'écroula par les deux parties défendant le renvoi d'un ouvrier pour grève. Mais la compagnie se prétendit déléguée de tous engagements.

Vous voyez s'écria Lamendin, que la Compagnie a provoqué la grève, pour ne pas respecter sa signature, et pour congédier les délégués des mineurs. Je suis partisan de la conciliation, mais le passé, les exemples dont j'ai été témoin, m'ont donné d'être prudent, d'exiger et toutes les garanties sur un terrain d'égalité, pour que les droits de nos amis ne soient pas lésés.

Le citoyen Carvot délégué belge, parla dans le même sens, il déclara également les abus dont les mineurs belges sont victimes, il déclara que pendant la grève d'Anvers en 1890-91 les chevaliers du travail, soutinrent la constitution de comités d'arbitrage et de conciliation. Le directeur général de ce charbonnage a complètement refusé.

Les ouvriers, pour mettre fin à la grève, proposent alors au directeur de choisir un arbitre suprême, les ouvriers avaient choisi M. Wier, inspecteur du matériel de Bassacq et Mariemont.

La réponse du directeur fut celle-ci : Je ne puis me soumettre au diable que de soumettre l'arbitrage à M. Wier.

Sur ce, la grève se continua.

Le citoyen Calvigano, délégué de Carmaux, a développé l'état de la question de la conciliation en France, et de l'application de la loi sur l'arbitrage. Les patrons foulent la loi aux pieds, avant ou pendant les comités de conciliation ou l'arbitrage, est proposé 3 fois sur 10 par les ouvriers, elle est refusée 8 fois sur 10 par les patrons.

Il cite l'exemple de la grève des mineurs de Carmaux, où l'on a vu les patrons d'accord avec le gouvernement, pour arriver à la dissolution du syndicat ouvrier. Il fait ensuite allusion au cri d'alarme poussé par les délégués conservateurs anglais, sur l'avenir du parti socialiste.

Wackmille, du bassin de Bristol, Angleterre, déclare que contrairement à ce que pensent les économistes Trades-Unions, ses camarades et lui, savent bien, qu'il n'y a pas unité de richesse. Il ne peut y avoir de conciliation, tant qu'il y a dans le bassin de Bristol, un mineur, qui a un salaire de 10 shillings par semaine, et un autre qui n'a que 5 shillings.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

De nombreux orateurs parlent contre l'amendement des délégués des mineurs de l'Utah et de l'Angleterre, mais le citoyen Voorn qui est ainsi conçu :

« Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

L'amendement de la délégation allemande est voté par 90 voix et 10 abstentions.

La séance est levée à midi et demi.

Séance de l'après-midi

La séance de l'après-midi est ouverte sous la présidence du citoyen Calvigano.

Discours de Calvigano. — On commence la discussion sur le n° 4 de l'ordre du jour proposé par l'Allemagne, la France et la Belgique.

C'est le citoyen Lamendin qui parle contre la suppression et demande une entente internationale.

Le citoyen Calvigano, délégué belge, président des Chevaliers du Travail, fait ressortir la nécessité de limiter la production du charbon. Après de longs développements, il dit que les patrons et leurs journaux bourgeois, accusent souvent les délégués des mineurs d'être des révolutionnaires sanguinaires, mais il retourne l'accusation contre eux à l'endroit de leur respect, leur egoïsme, leur des esclaves et des mineurs, avec eux qui produisent, pour les nourrir à rien faire.

Il réclame pour arrêter la surproduction qui est la cause de tout le mal, d'étudier sérieusement le système Lévy.

Le citoyen Calvigano, déclare que dès le Congrès de 1895 à Paris, il fut décidé que le Comité International, étudierait le projet Lévy, il a assisté avec Lamendin à la réunion de ce Comité, il est à Bonfranc sur-Mer, mais les délégués Anglais, trop pressés sont repartis sans aborder cette étude.

Il voudrait que pour le prochain Congrès, les Comités Français soient établis sur les mines et qu'ils aient la tâche de l'étude, et de faire une étude approfondie de la surproduction soit par le système Lévy qui n'est pas intangible, ou par toutes autres propositions pratiques.

Interdiction des heures de travail supplémentaires qui ont pour but direct ou indirect d'augmenter la production.

Cette proposition est adoptée par l'Angleterre, l'Allemagne, les Belges et les Français à l'unanimité. Les Anglais, il y a 126,000 voix d'abstention, toutes les autres sont en faveur de la proposition ci-dessus.

Puis on passe au vote de la proposition des Français et des Belges qui est ainsi conçue :

Limitation de la production de la houille en rapport avec la consommation dans tous les pays mineurs d'Angleterre et du Continent.

Cette proposition est votée à l'unanimité de tous les membres du Congrès.

Les assurances. — Le n° 5 de l'ordre du jour est ainsi conçu :

Que les caisses de secours et de retraites soient gérées par les ouvriers eux-mêmes et qu'il soit créé une caisse d'assurance à la portée de tous les ouvriers.

Le délégué Allemand, délégué allemand, parle en faveur de la proposition, il fait un exposé de la situation des mineurs en Allemagne et qui prouve bien que les caisses de secours ne valent pas avec ceux des autres pays.

Le citoyen Melan, député de Bohême (Prusse) s'étend longuement sur l'incapacité administrative qui règne en Allemagne, dans les caisses de secours et de retraites des ouvriers. Il est en France la loi est votée, l'espère que le Congrès en votera l'extension du principe au point de vue international.

Le citoyen Lamendin parle au nom des délégués français, il dit que le Congrès a voté le principe de la création de caisses de secours et de retraites en France, et la façon dont la liquidation des caisses patronales a été faite.

Il réclame contre l'exclusion des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, des caisses de secours, et des caisses de retraite.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu même, de mine à mine, et alors s'il fallait différencier, de prix de mise à mine, cela serait la conciliation ou l'arbitrage, arrangements existent dans le Number 10 et depuis, les salaires des mineurs ont augmenté de 40 p. 100.

Le Congrès reconnaissant la misère et les difficultés d'exploitation de pays à pays, il y a eu